

Webinaire

i4Animal



AVES France
www.aves.asso.fr - www.bearz.org

Venez nous en dire plus sur vous,
en apprendre plus sur nous,
et ensemble trouvons des solutions pour développer
nos actions en faveur de la nature et des animaux.

Samedi 16 juin 2018 à partir de 11h
en visioconférence sur <https://zoom.us/j/6398423155>
www.i4animal.com



A Voice for **E**ndangered **S**pecies

Association loi 1901 à but non lucratif fondée en juin 2005 par Christophe CORET et Sylvie CARDONA, qui ont tous deux milité pendant des années dans d'autres associations sans y trouver réellement leur place.

bearz

Bearz, c'est une marque déposée par AVES France. C'est notre boutique éthique. Elle nous permet de financer une partie de nos projets, mais aussi d'aider d'autres associations.

AVES France en 2018

- En 2018, AVES France reste une petite association dirigée par une équipe 100% bénévole.
- 4 personnes forment le bureau.
- 8 personnes au Conseil d'administration.
- environ 170 adhérents, 1500 abonnés à notre newsletter, 2118 sur Twitter et 3813 sur Facebook.
- Un budget annuel (dons, ventes, adhésions) entre 20 et 30.000€
- Une charge de travail énorme sur les épaules des fondateurs et de quelques membres.

Nos sujets de prédilection

- La cohabitation avec les grands prédateurs (ours, loup)
- La défense des espèces mal aimées (blaireau, renard, corvidés...)
- La lutte contre les spectacles de montreurs d'ours
- La défense de la nature (biodiversité) en France
- La sensibilisation du grand public
- Le soutien aux associations de terrain (à l'international notamment)

Le loup

AVES France est membre du collectif CAP Loup et le bureau nivernais de l'association est confronté au retour du loup.

Via CAP - Convergence Animaux Politique, nous échangeons avec les députés qui le souhaitent pour les informer sur ce sujet délicat politiquement.

Nos besoins ?

Il faudrait mener une étude sur l'efficacité des moyens de protection des troupeaux en plaine, voire en inventer de nouveaux.

Cela permettrait de répondre aux craintes des bergers et de les accompagner lorsque le loup (ou l'ours) est présent.

AVES France milite également pour le retour du sauvage et la création de zones de protection intégrale.

L'ours dans les Pyrénées

- En 2017, AVES France a cofinancé un processus de dialogue sur le thème de la biodiversité dans les Pyrénées Ariégeoises, projet porté par Innovanature, avec la participation du PNR, de la DREAL, de l'ONF, de l'ONCFS, de représentants d'associations écologistes, de forestiers, de chasseurs, d'éleveurs.
- Ce processus, animé par Alistair Bath, spécialiste de la résolution des conflits en zone de présence de prédateurs, a permis à des gens qui ne se parlaient plus de se retrouver autour d'une table.
- Rappelons qu'il y a une quarantaine d'ours dans les Pyrénées. Il y a eu 2 précédentes opérations de renforcements de populations, en 1996/97 et 2006/2007. Sur 8 ours réintroduits, 5 sont morts.
- Notre position est donc qu'il faut nouer un dialogue solide, y compris avec ceux qui n'ont pas les mêmes intérêts que nous, et prôner la cohabitation.



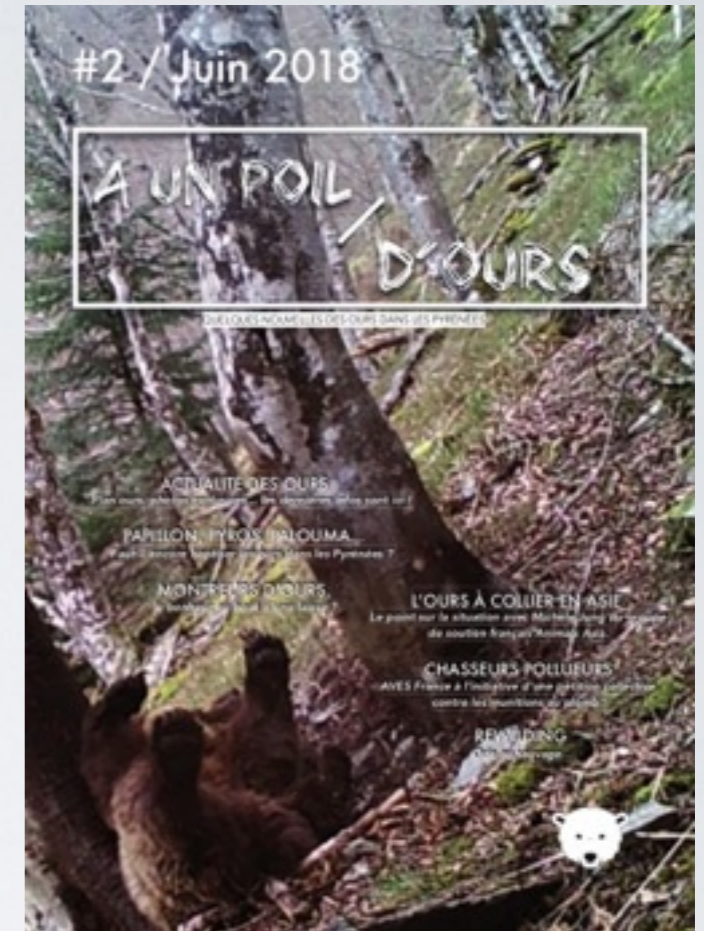
L'ours dans les Pyrénées

- Le coût de ce processus de dialogue est d'environ 40.000€. La difficulté est donc de trouver des partenaires pour financer ces actions pourtant indispensables pour maintenir le dialogue et accompagner les craintes des éleveurs suite à la publication du plan ours 2018/2028 et de la prochaine introduction de deux ourses en Béarn, annoncée par Nicolas Hulot.
- L'autre nécessité serait de pouvoir rencontrer les conseillers du ministre de la Transition Ecologique et solidaire afin d'échanger sur ce sujet.
- La clef, c'est la cohabitation !



Etudier - Surveiller - Sensibiliser

- Florent, notre « Bear Angel », s'assure que les ours vont bien et immortalise leurs passages en photos et vidéos.
- Il nous rapporte la température du terrain. Ancien berger et chasseur, il peut dialoguer plus facilement avec les éleveurs et nous communiquer des informations précieuses.
- Nous avons créé une revue « **A un poil d'ours** » afin de communiquer avec le public sur l'ours dans les Pyrénées, mais pas seulement. Nous aurions besoin de contacts pour la diffuser plus largement.
- Nous souhaitons pouvoir sensibiliser les écoles, voire leur proposer des sorties nature afin de recréer un lien entre les enfants et la nature sauvage. Connaitre le milieu naturel est certainement le meilleur moyen de donner aux futurs adultes l'envie de le défendre, ou au moins de le respecter.
- Organisation de sorties sur le thème de l'ours.



Les montreurs d'ours

- Un travail de veille compliqué pour trouver les dates et lieux des spectacles.
- Une participation aux actions aléatoire, bien que le processus soit simplifié au maximum.
- Un montreur d'ours qui s'adapte et à l'affût du moindre dérapage.
- Des députés sensibilisés et un Président du Groupe parlementaire Condition Animale contre l'exploitation des animaux sauvages.
- Une DDPP impuissante ?



L'annexe III de cet arrêté porte sur les « **exigences minimales relatives à l'hébergement des espèces dans les installations utilisées pour la réalisation des spectacles itinérants** ». On peut y lire, pour les ours bruns et les ours noirs :

« Les installations lors de la période itinérante doivent ménager un espace disponible d'au minimum :

— dans le cas des animaux d'une longueur supérieure à 2 mètres : **24 mètres carrés** pour un maximum de deux animaux et 6 mètres carrés par animal supplémentaires. La hauteur des installations intérieures doit au minimum être de 2,2 mètres ;

— dans le cas des animaux d'une longueur inférieure à 2 mètres : **12 mètres carrés** pour un maximum de deux animaux et 6 mètres carrés par animal supplémentaire. La hauteur des installations intérieures doit au minimum être de 2 mètres. »

Par ce passage, l'administration reconnaît qu'un ours a besoin d'un minimum d'espace, y compris lorsqu'il se trouve sur un lieu de spectacle — même si 12 m² sont évidemment insuffisants à nos yeux. **Or, cette disposition réglementaire est balayée par la phrase suivante, toujours en Annexe III de l'arrêté du 18 mars 2011 :**

« Les dispositions précitées relatives aux caractéristiques des installations intérieures et extérieures ne s'appliquent pas aux établissements dont les périodes itinérantes n'excèdent pas quatre jours à compter du départ des animaux des installations fixes jusqu'à leur retour. »

Distance minimale parcourue par l'ours Valentin en 2018

Date	Départ	Arrivée	Aller (Km)	Retour (Km)	Km parcourus	Cumul
14/15 avril 2018	Bougy-lez-Neuville, 45170	Epieds 27730	138	138	276	276
6 mai 2018	Bougy-lez-Neuville, 45170	Montfort-le-Gesnois 72450	152	152	304	580
10 mai 2018	Bougy-lez-Neuville, 45170	LES PONTS-DE-CE, 49130	270	x	270	850
11/12/13 mai 2018	LES PONTS-DE-CE, 49130	Le Malzieu-Ville, 48140	570	x	570	1420
13 mai 2018	Le Malzieu-Ville, 48140	Bougy-lez-Neuville, 45170	x	448	448	1868
19/20/21 mai 2018	Bougy-lez-Neuville, 45170	Bormes-les-Mimosas 83230	848	848	1 696	3564
3 juin 2018	Bougy-lez-Neuville, 45170	Annœullin, 59112	328	328	656	4220
9/10 juin 2018	Bougy-lez-Neuville, 45170	Pérouges 01800	457	457	914	5134
16/17 juin 2018	Bougy-lez-Neuville, 45170	Janvry 91640	94	94	188	5322
30 juin 1er juillet 2018	Bougy-lez-Neuville, 45170	Briançon 05100	655	655	1 310	6632
6/7/8 juillet 2018	Bougy-lez-Neuville, 45170	Châteaudun 28200	60	60	120	6752
8/9 août 2018	Bougy-lez-Neuville, 45170	Duilhac sous Peyrepertuse, 11350	764	764	1 528	
18/19 août 2018	Bougy-lez-Neuville, 45170	52190 MON TSAUGEON	316	316	632	
24/25/26 août 2018	Bougy-lez-Neuville, 45170	Grand Fougeray 35390	352	352	704	
8/9 septembre 2018	Bougy-lez-Neuville, 45170	Tonnerre, 89700	173	173	346	
TOTAL :	<i>Seuls les spectacles où la présence de Valentin est confirmée sont listés ici. La distance correspond à la route la plus courte proposée par GoogleMaps.</i>				9 962	Kilomètres !

Les consultations publiques

- Avant de publier un arrêté, les Préfets sont obligés de procéder à la consultation du public. Ces consultations sont compliquées à trouver sur les sites des préfectures et chaque préfecture les place où bon lui semble. La veille est donc laborieuse, compliquée, pénible... Peut-on trouver un moyen de faciliter la collecte des nouvelles consultations mises en ligne ?
- Le langage administratif utilisé par les préfectures est indigeste pour nous, mais difficilement compréhensible par les gens non initiés. Notre travail est de vulgariser le propos afin que chaque citoyen puisse répondre aux consultations.
- Toutes les consultations tombent un peu en même temps, puisque celles qui nous intéressent concernent les périodes de chasse complémentaire (renard, blaireau, corbeaux...). Comment faire en sorte que les militants ne se perdent pas sur notre site et sachent à quelle consultation ils ont déjà répondu ?
- Est-il possible d'automatiser les réponses tout en les personnalisant pour que la préfecture en tienne compte ?
- Création d'une application ? Plugin wordpress ? Comment améliorer la participation des citoyens à ces consultations ?